



AVIS D'APPEL À CANDIDATURES :
APPEL A PROJET EN VUE DE LA REALISATION
D'UNE OPERATION IMMOBILIERE A VOCATION
D'IMMOBILIERS D'ENTREPRISE

Secteur de la « bande centrale »
Aérodrome de Toulouse Francazal
31270 Cugnaux / 31120 Portet-sur-Garonne

La Société d'Exploitation de Toulouse Francazal Aéroport (SETFA) est gestionnaire de l'aéroport de Toulouse Francazal, qui accueille notamment un terrain dit de « bande centrale » d'environ 4ha à valoriser.

A cet effet, la SETFA lance une consultation ayant pour objet de désigner l'occupant de ce terrain qui sera titulaire d'une convention d'occupation temporaire du Domaine Public constitutive de droits réels.

Les conditions de réponse à l'appel à candidatures seront disponibles à partir du 1^{er} février 2023 sur le site internet de l'aéroport Toulouse Francazal et autres supports : BOAMP, Le Moniteur.



APPEL A PROJET EN VUE DE LA REALISATION D'UNE OPERATION IMMOBILIERE A VOCATION D'IMMOBILIERS D'ENTREPRISE

Secteur de la « bande centrale » Aérodrome de Toulouse Francazal 31270 Cugnaux / 31120 Portet-sur-Garonne

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

La SETFA souhaite valoriser un **terrain partiellement occupé d'environ 4ha**, cadastré section AA 3 sur la Commune de Portet-sur-Garonne et AZ 17 sur la Commune de Cugnaux, qui accueille un parking ainsi que des bâtiments vacants ou occupés. Ce foncier fait partie de l'emprise actuelle de l'aéroport Toulouse Francazal, propriété de l'Etat, dont la gestion et l'exploitation ont été concédées à EDEIS.

Dans ce contexte, la SETFA (« gestionnaire ») organise, en concertation avec l'Etat, une consultation, sous la forme d'un appel à projet, ayant pour objet de désigner le lauréat (société ou groupement de sociétés) qui s'engagera à valoriser le Bien dans les conditions prévues dans le présent Règlement de Consultation et ses Annexes.

Le Bien est partiellement occupé par des conventions d'occupation temporaires du Domaine Public.

Cet appel à candidatures vise à recueillir les informations concernant les capacités professionnelles et financières des personnes physiques ou morales souhaitant se porter candidates à la valorisation du site.

Le processus de consultation se déroule en 3 phases successives :

- Une **phase 1 « Candidature »**, à l'issue de laquelle, après remise d'un dossier de Candidature, les Candidats seront sélectionnés pour avoir accès à la deuxième phase ;
- Une **phase 2 « Offre initiale »**, à l'issue de laquelle chaque Candidat retenu pour cette phase remet une offre. À l'issue de cette deuxième phase, un ou plusieurs Candidats seront retenus pour la phase finale ;
- Une **phase 3 « Offre finale »**, où le(s) Candidat(s) retenu(s) retenu(s) pour cette phase remet(tent), après négociation et/ou audition, une offre finale sur la base de laquelle le lauréat sera sélectionné.

A l'issue de cette première phase, seuls les candidats invités par la SETFA à présenter une offre pourront avoir accès à la data-room.

À ce stade, la SETFA communique donc uniquement des éléments d'ordre général sur le contexte de la cession et le déroulement du processus de sélection de l'acquéreur.

La date limite de remise des candidatures est fixée au 8 mars 2023 à 12h (*fuseau horaire de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid (GMT + 01:00)*).

L'avis d'appel à candidatures détaillé peut être téléchargé sur les sites de l'aéroport Francazal, le BOAMP et le Moniteur.